Je ne crois pas pratique pour moi de chercher à expliquer par le détail comment ce système devrait fonctionner, et je comprends qu'il faudrait affronter et résoudre beaucoup de problèmes. Je pense cependant qu'on devrait viser à rassembler tous les toxicomanes et à préparer les rouages requis afin que cette mesure ne soit pas nécessairement accompagnée ni précédée d'une condamnation pour infraction à la loi sur les stupéfiants. Identifier les toxicomanes n'a rien de difficile, et l'efficacité repose en grande partie sur l'intégralité du sytème.

L'identification des toxicomanes ne comporte aucun problème lorsqu'ils ont pris des drogues et qu'on les leur a enlevées; les symptômes de privation

se voient très bien, et le médecin diagnostique vite l'état.

M. Lieff: Pouvez-vous ajouter que le geôlier de prison ou de pénitencier reconnaîtrait cet état très rapidement?

Le commissaire NICHOLSON: Oui, toutes les personnes en relations avec des toxicomanes reconnaîtraient sans grande difficulté les symptômes de privation.

Ce projet entraînerait certes de lourdes dépenses, mais le coût de l'application, de la détention, et celui des infractions commises par les toxicomanes criminels n'atteignent-ils pas aussi un montant considérable?

Peut-être me permettrez-vous d'insister sur un autre point. L'efficacité du système proposé reposerait sur des mesures qui semblent dures, pourtant on chercherait, particularité importante, à réadapter le plus grand nombre possible de ces infortunés. A cette fin, il faut employer à fond les méthodes modernes de sociologie, de psychiatrie et de médecine. Ne pas oublier, non plus, que les circonstances dans lesquelles vit le toxicomane moyen en liberté sont sordides et malheureuses à l'extrême. Ainsi pendant la détention forcée, que j'ai recommandée, l'individu connaîtrait des conditions et une ambiance assurément très supérieures à celles dont il a l'habitude. Le bon logement et le traitement moderne convertiraient je crois, en membres utiles de la société quelques-uns de ces infortunés. L'état de ces personnes semble désespéré dans les circonstances actuelles.

Le président: Les honorables sénateurs ont-ils des questions à poser au commissaire pendant qu'il est ici?

L'hon. M. GOLDING: Puis-je demander dans quel centre du Canada le commissaire constate le plus grand trafic de stupéfiants?

Le commissaire Nicholson: Vancouver.

L'hon. M. HOWDEN: J'ai exercé la médecine pendant quelques années, et j'ai eu des relations avec des toxicomanes. J'ai toujours pensé que nous n'arriverons à rien tant que nous ne pourrons pas isoler, incarcérer et surveiller ces individus. C'est très bien de les interner dans une prison ordinaire et de les y faire travailler comme des hommes, mais il faut qu'ils constatent, je crois, qu'au point de vue de l'alimentation et du logement, ils goûtent toutes les commodités normales. Je pense cependant que nous devons, comme je l'ai dit, maîtriser l'usager, le toxicomane avant de chercher à éliminer le trafiquant; autrement nous ne réussirons pas.

Le commissaire Nicholson: Vous avez raison.

L'hon. M. Burchill: A la question posée par le sénateur Golding vous avez répondu que Vancouver était le pire endroit. Votre discours semblait cependant laisser entendre que le plus gros trafic avait lieu dans l'est du Canada. L'acheminement se produit-il de l'est à l'ouest du pays?

Le commissaire NICHOLSON: Oui, la plus grande partie du marché se trouve à Vancouver; mais l'acheminement normal, celui qui s'emploie le plus à l'heure actuelle irait de l'est des États-Unis à l'est du Canada, et de là il se dirigerait à travers le pays vers chaque centre qui offre un marché.